



# AdALEa.com

... le journal de l'Association

n° spécial

n° 10

Janvier à Juin 2015



## ASEP : La participation aux réunions « Veille Sociale Public de Rue »



Depuis la création de l'Action Sociale sur l'Espace Public (septembre 2006), notre équipe de l'ASEP a étoffé ses liens avec les partenaires intervenant sur l'espace briochin, que ce soit des partenaires sociaux ou non. Ainsi, des liens étroits se sont créés entre l'ASEP et les "équipes de rue" telles que l'Equipe Mobile Précarité Psychiatrie (EMPP), Croix Rouge, Police Municipale etc.. Depuis plusieurs années maintenant, les acteurs se mettent aujourd'hui rapidement en lien s'ils sont face à des situations complexes sur la ville.

Cependant, depuis quelques mois, la Mairie est interpellée régulièrement par des plaintes de certains commerçants, qui ne supportent plus la présence de personnes devant leurs magasins (exercice de la manche, regroupements de personnes avec chiens, détritrus qui peuvent être laissés sur l'espace public...).

Au regard de ces plaintes, l'ASEP, comme un grand nombre de partenaires, a été conviée à une réunion le 19 janvier dernier, rencontre organisée par deux services de la Mairie de St-Brieuc (Service d'Action Sociale de la Ville et Police Municipale). Lors de cette rencontre, nous n'avons pas hésité à intervenir en dédramatisant la situation actuelle et en tentant d'apaiser certains préjugés. En effet, nos observations quotidiennes de terrain font ressortir que les groupes ne sont pas si nombreux qu'on pourrait le penser, que les personnes qui effectuent la manche sont en majorité seules, qu'elles ne consomment pas ou très peu d'alcool, et qu'elles restent pour la

plupart très correctes avec les passants. Par ailleurs, notre point de vigilance est maintenu : nous ne souhaitons pas qu'il y ait d'amalgame... faire le lien direct entre la fermeture de certains commerces et la présence de sans domicile sur la ville nous semble trop vite faite ! En effet, la présence des SDF serait la cause de la fermeture des enseignes !?

La préoccupation de l'ASEP sur ce sujet n'est pas de porter de regard accusateur sur l'une ou l'autre des parties, mais plutôt de participer à travailler ensemble, pour le bien être de tous. C'est pourquoi, la proposition d'ADALEA ce 19 janvier a été retenue par l'assemblée : créer des rencontres de veille sociale avec les acteurs de terrain les plus concernés par ce qu'il se passe en centre ville. Le CCAS a été désigné pour organiser ces rencontres.

Deux rencontres ont eu lieu respectivement en mai et juin, et un calendrier de réunions mensuelles est mis en place jusqu'à décembre 2015. Une charte éthique de fonctionnement a été écrite et des membres permanents bien définis (Mairie, EMMP, Croix Rouge, Police Nationale, Police Municipale, SNCF, SDIS, ADALEA et commerçants).

Il s'avère que tous les acteurs ont une réelle volonté de travailler ensemble, en prenant en compte nos missions respectives. L'équipe de l'ASEP a rappelé notamment qu'elle n'est pas là pour demander aux personnes de quitter des lieux occupés, mais pour être dans l'échange, pour apporter une écoute et une veille sociale, pour orienter les personnes selon leurs demandes et/ou besoins.

Ce travail de collaboration risque d'être très riche et intéressant, même si la situation de départ semble tendue (rapport commerçants/sans-abris). Au delà du contexte et du climat global, les réunions de veille sociale feront aussi l'objet d'échanges sur des situations individuelles

qui peuvent poser soucis et sur des axes de travail qui s'en dégageront.

Les commerçants plaignants seront d'ailleurs les bienvenus pour venir participer au début des rencontres de veille sociale. L'idée est que chacun puisse faire connaissance, s'exprimer sur son travail, ses difficultés, ses limites et que des axes d'amélioration puissent se mettre en place.

L'ASEP est aussi consciente que même si la ville est plutôt calme depuis plusieurs mois en terme d'« occupation de l'espace public », la situation peut vite changer. On observe depuis plusieurs années des périodes plus ou moins "tendues" et une partie du travail de l'ASEP est bien de s'adapter à chaque fois.

Enfin et surtout, nous avons précisé aux membres de la veille sociale que nous préviendrons les personnes de ces rencontres, afin que tout le monde soit sur le même niveau de connaissance. Nous pensons aussi qu'il est important que les personnes concernées puissent s'exprimer et faire remonter leurs idées. A SUIVRE...



**Aude JAFFRES,**  
Educatrice Spécialisée



## Collaboration avec la Fondation Abbé Pierre

**Au terme d'une journée d'échanges et de visites des dispositifs des Pôles Logement Hébergement et Accueil Ecoute et Veille Sociale le 05 mai 2015, la Fondation Abbé Pierre (FAP) et Adalea ont convenu de renforcer leur collaboration.**

Comme une référence, la charte des pensions de familles de la FAP nous a guidés lors de l'élaboration du projet social de la Maison Relais en 2009, lors de l'ouverture, puis l'année dernière lors de sa révision. C'est pourquoi, une journée de rencontre a été organisée pour accueillir dans nos locaux Patrick CHASSIGNET, responsable du secteur pensions de famille et boutiques solidarité, et Marie-Jeanne GAN-DRILLE, référente FAP pour les Côtes-d'Armor. Il a été évoqué durant cette journée nos visions de la lutte

contre l'exclusion, nos modes de fonctionnement respectifs, nos actions, nos attentes. Une rencontre avec les administrateurs a eu lieu lors d'un repas dans une ambiance chaleureuse.

Attaché aux valeurs véhiculées par la FAP, le rapprochement avec Adalea permettra de concrétiser des liens déjà préexistants, en particulier pour la Maison Relais et la Boutique Solidarité, et d'avancer ensemble pour favoriser l'autonomie des personnes que nous accueillons.

**Pierre-Yves L'HER, coordinateur Pôle Logement Hébergement**



Photo : Stéphane BOTHOREL, Jo PENNORS (administrateur ADALEA), Marie-Jeanne GAN-DRILLE (FAP), Pierre GRELLARD (Président ADALEA)

## Les compétences clés à ADALEA : focus sur l'illettrisme

« Vous lisez cette première ligne et vous n'avez aucun mal à identifier les signes graphiques qui la compose, saisir l'agencement des termes et en comprendre le sens. Sans même que vous y pensiez vos yeux ont balayé le texte, votre cerveau a battu le rappel de toutes sortes de mécanismes physiologiques et intellectuels, aussi complexes, qu'inconscients.

« Lire, vous est comme une seconde nature, tellement évidente que vous avez peut-être oublié les efforts qu'il vous en a coûté pour l'acquérir et vous n'imaginez guère qu'il puisse en être autrement pour vous aujourd'hui ».\*

\*Jean-Pierre Vélis « La cote d'alerte », Le courrier de l'Unesco, 1990

La France compte encore aujourd'hui 7 % d'illettrés.

Dans une société comme la nôtre, imaginez-vous un seul instant de pas savoir lire, écrire, compter? Pensez aux impacts dans votre vie de tous les jours, dans votre travail, vos déplacements, lire l'heure, une posologie, une consigne de travail, prendre un rendez-vous ...

Un changement dans sa vie, un problème au travail, une adaptation technologique et cette misère dont on pouvait s'accommoder devient un handicap.

Contrairement aux idées reçues, l'illettrisme touche tous les âges. Il est surprenant de constater que le nombre de jeunes qui fréquentent les ateliers ne diminue pas...

Malheureusement, l'illettrisme reste encore un tabou en France, les différentes campagnes engagées n'ont pas réussi à faire baisser de manière significative le taux

d'illettré. En 2013, l'illettrisme fut déclarée grande cause nationale. En avons-nous retenu quelque chose et a-t-on vraiment pris en compte cette problématique en France ?

Depuis maintenant plus de 15 ans, ADALEA participe à la lutte contre l'illettrisme sur le bassin de Loudéac et plus récemment sur le bassin Centre-Bretagne Loudéac- Pontivy.

Après s'être appelé Point Clé, ASF (Ateliers des Savoirs Fondamentaux), nous sommes identifiés maintenant sous le nom Compétences Clés depuis plus de quatre ans. Les compétences clés ont été définies par l'Europe comme les compétences indispensables que les individus doivent acquérir dans notre société, afin qu'ils puissent construire leur avenir personnel, professionnel et réussir leur vie sociale.

Nos ateliers sont ouverts deux jours à Loudéac et à Pontivy par semaine. Dans ces ateliers se côtoient des personnes FLE (français langue étrangère), analphabètes, illettrés.

Nous accueillons principalement des personnes en situation d'illettrisme. Ces dernières sont demandeurs d'emplois pour l'essentiel et ont un financement Région. Aussi, une autre part du travail consiste à accueillir dans nos ateliers des salariés d'entreprise.

Depuis quelques années, les entreprises ont pris conscience des enjeux de la formation des salariés de « bas niveau de qualification ».

Ne pas maîtriser une ou des composantes de l'alphabétisation a des conséquences importantes pour l'entreprise en termes de

compréhension des consignes de travail et surtout de sécurité. Avec les salariés, nous sommes amenés à travailler les compétences clés en lien avec les supports professionnels, les outils de l'entreprise. Des partenariats s'installent ainsi entre le centre de formation et les entreprises.

Il est souvent difficile pour nos publics de pousser la porte d'ADALEA et d'évoquer ses difficultés dans les apprentissages.

C'est une relation de confiance qui doit s'instaurer entre le formateur et l'apprenant.

Une relation qui s'installe sur du long terme. L'apprentissage est individualisé, ne doit pas rappeler les bancs de l'école, s'inscrire dans une logique pédagogique personnelle qui doit faire écho à ses besoins individuels. C'est parfois un chemin chaotique ou formateur et apprenant doivent trouver le rythme et les déclics. Il y a autant de situations pédagogiques que d'apprenants. Une fois le rythme trouvé, il faut amener la personne à retrouver le goût d'apprendre et surtout amener celle-ci à accepter de se tromper, l'apprentissage se fait aussi avec l'erreur.

Les personnes veulent apprendre à lire, écrire compter afin de cesser d'être dans l'ombre d'un mari, d'une femme, d'un enfant...

Les sortir de l'ombre telle est notre mission.

**Gaëlla AUBRY-BELNA,**  
Animatrice de formation  
compétences clés Loudéac & Pontivy

## Innov'Deiz journée de l'innovation sociale à Saint-Brieuc

Porteurs de projets, professionnels de l'accompagnement, représentants du territoire... La journée de l'innovation sociale organisée le 26 mars à Saint-Brieuc a rassemblé plus d'une centaine de participants.

Cette journée thématique a été organisée par le pôle de développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) du pays de Saint-Brieuc, [Rich'Ess](#), ainsi que par un comité d'organisation auquel a contribué le Pôle Ateliers d'Insertion d'ADALEA.



Au programme : une matinée de mise en relation des participants et de présentation de l'innovation sociale. Les organisateurs sont notamment revenus sur la définition même du terme « innovation sociale ». Objectif : poser les bases d'un après-midi plus « studieux » dédié aux ateliers participatifs, les « labos ».

Selon le Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (CSESS), « l'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers ». Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service que le mode d'organisation et de distribution, précise le CSESS, et sont développées dans différents domaines allant du vieillissement à la petite enfance, en passant par le logement ou encore la santé.

Conçus comme des lieux d'échanges et de co-construction, les labos organisés l'après-midi ont couvert sept thématiques touchant aux champs de l'innovation sociale. Pour chacun, un animateur était chargé d'orchestrer les réflexions et de prendre note des principaux résultats, qui ont été présentés au cours de la réunion de clôture de la journée.

### 7 « labos » pour réfléchir ensemble à l'innovation sociale : zoom sur les thématiques de travail

Labo #1 : Pilotons ensemble les projets !

Labo #2 : Innover pour former/Formé pour innover

Labo #3 : Du logement au lieu de vie : l'innovation sociale dans l'habitat

Labo #4 : Vers une consommation rénalisable?

Labo #5 : Les citoyen.ne.s au cœur de l'innovation sociale

Labo #6 : Innovation sociale : un vecteur de co-construction inter-entreprises

Labo #7 : L'innovation sociale pour changer les regards

Parmi les projets représentés : Hybritel, mis en place par ADALEA (labo #3).

Parmi les autres intervenants : Carmen Toudic, coordinatrice enfance de la mutualité enfance famille des Côtes-d'Armor, invitée pour participer à l'atelier dédié aux relations entre entreprises de l'ESS et entreprises de l'économie classique (labo #6).

La coordinatrice est venue présenter un projet innovant du territoire : Mamhique, dispositif permettant de pallier les manquements des crèches pour les parents travaillant sur des plages horaires atypiques. Aujourd'hui, ce sont 150 enfants qui en sont bénéficiaires et 12 structures qui y souscrivent.

Aujourd'hui en Bretagne, l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) représente 14% de l'emploi, soit 144 000 emplois.

Sur le seul pays de Saint-Brieuc, ce ratio s'élève à 18% avec 14 000 emplois répartis entre les associations (8000 emplois), les coopératives (5000 emplois), et les mutuelles (1000 emplois).

« Le poids de l'ESS est particulièrement élevé sur le territoire du fait de l'importance des coopératives agricoles et agro-alimentaires ». Entre 2008 et 2013, la croissance de l'emploi dans l'ESS a atteint seulement 2% dans l'agglomération de Saint-Brieuc, contre 7% en moyenne régionale. Mais cette croissance reste toutefois bien supérieure à celle de la moyenne du secteur privé du pays de Saint-Brieuc, qui a perdu 5% de ses emplois sur la même période, ESS incluse. « Ce sont principalement les secteurs de l'hébergement médico-social de personnes âgées (+51%), de la santé (+17%) et des services à la personne qui portent la croissance de l'ESS entre 2008 et 2013 ».

### Aller plus loin :

[La loi économie sociale et solidaire sur le portail des ministères économiques et financiers](http://www.economie.gouv.fr/ess-economie-sociale-solidaire/loi-economie-sociale-et-solidaire)

<http://www.economie.gouv.fr/ess-economie-sociale-solidaire/loi-economie-sociale-et-solidaire>

[Le portail de l'Economie Sociale et Solidaire en Bretagne](http://www.ess-bretagne.org) <http://www.ess-bretagne.org>

[Le site de Rich'ESS, pôle de développement de l'Economie Sociale et Solidaire à Saint-Brieuc](http://richess.fr) <http://richess.fr>

Nathalie DELALANDE, responsable du Pôle Ateliers d'Insertion